

## Plus sur le foncier et sur sa gouvernance

L'élimination de la faim et de la pauvreté, tout comme l'utilisation durable de l'environnement dépendent, dans une large mesure, de la façon dont les personnes, les communautés et les autres acteurs accèdent aux terres, aux pêches et aux forêts. Les moyens de subsistance de la plupart d'entre eux, particulièrement des ruraux pauvres, dépendent de leur capacité à accéder de façon sûre et équitable à ces ressources et à en assurer le contrôle. Celles-ci constituent une source d'alimentation et d'habitat, fondent les pratiques sociales, culturelles et religieuses et représentent un facteur essentiel de croissance économique.

- **La sécurité alimentaire et l'élimination de la pauvreté:** Un meilleur accès aux ressources naturelles et une sécurité foncière améliorée pourraient permettre à une famille de produire la nourriture nécessaire à la consommation du ménage, contribuant ainsi à améliorer la sécurité alimentaire et à augmenter le revenu des ménages par la production d'un surplus destiné à être vendu sur le marché. Un accès sécurisé à la terre apporte souvent un filet de sécurité essentiel et garantit un abri, de la nourriture et des revenus dans les moments difficiles.
- **Les investissements responsables et la gestion durable de l'environnement:** Des régimes fonciers bien conçus incitent à l'adoption de bonnes pratiques d'utilisation, susceptibles d'entretenir l'environnement. Par exemple les agriculteurs sont plus enclins à investir dans l'amélioration de leurs terres par des mesures de protection des sols, des plantations d'arbres et d'amélioration des pâturages, s'ils disposent d'une certaine sécurité foncière et peuvent tirer profit de leurs investissements.
- **L'égalité des sexes:** Les initiatives concernant le régime foncier qui prônent la parité hommes-femmes peuvent servir indirectement à accroître la responsabilisation des femmes. Des droits accrus sur le foncier peuvent augmenter le poids des femmes dans les rapports sociaux et politiques. Le fait d'assurer aux femmes des droits à la terre peut renforcer leur statut social et politique et améliorer leur respect de soi, leur confiance, leur sécurité et leur dignité.

### Le foncier et sa gouvernance

Les modes d'accès des personnes, des communautés et des autres acteurs aux terres, aux pêches et aux forêts sont définis et régulés par les sociétés, dans le cadre de systèmes fonciers qui déterminent qui peut utiliser ces ressources, pendant quelle durée et dans quelles conditions. Les règles des systèmes fonciers déterminent qui peut utiliser quelles ressources de la terre, pour combien de temps, et sous quelles conditions. Les systèmes fonciers peuvent être basés sur des politiques, des règles et des lois écrites comme sur des pratiques et traditions non écrites.

Les systèmes fonciers font l'objet de pressions de plus en plus fortes, liées à une démographie et à une demande de sécurité alimentaire sans cesse croissantes, alors même que la dégradation de l'environnement et le changement climatique réduisent la disponibilité des ressources en terres, en pêcheries et en forêts. Des droits fonciers inadaptés et non sécurisés augmentent la vulnérabilité, la faim et la pauvreté et peuvent conduire à des conflits et des dégradations environnementales lorsque des utilisateurs concurrents se disputent le contrôle de ces ressources.

La gouvernance foncière est un élément essentiel pour déterminer si les personnes, les communautés et les autres acteurs peuvent acquérir des droits – et s'acquitter des devoirs qui y sont associés – sur l'utilisation et le contrôle des terres, des pêches et des forêts, et comment ils pourront les obtenir. De nombreux problèmes fonciers surviennent en raison de la faiblesse de la gouvernance, et les tentatives faites pour résoudre ces problèmes dépendent de la qualité de la gouvernance. Une gouvernance déficiente a des effets négatifs sur la stabilité sociale, l'utilisation durable de l'environnement, l'investissement et la croissance économique. Des populations peuvent être condamnées à la famine et à la pauvreté si elles perdent leurs droits sur leurs habitations, leurs terres, leurs pêcheries et leurs moyens de subsistance du fait de pratiques foncières marquées par la corruption ou de l'incapacité des organismes d'exécution à protéger les droits fonciers. Leur survie est

en jeu lorsque la faiblesse de la gouvernance conduit à des conflits violents. En revanche, une gouvernance foncière responsable favorise un développement économique et social durable qui peut contribuer à éliminer la pauvreté et l'insécurité alimentaire et encourage un investissement responsable.

#### **Directives volontaires sur la gouvernance foncière :**

Les Directives volontaires exposent des principes et des normes internationalement acceptés pour inciter à des pratiques responsables. Elles proposent un cadre que les États peuvent utiliser pour développer leurs propres stratégies, politiques, législations et programmes et activités. Elles permettent aux autorités gouvernementales, au secteur privé, à la société civile et aux citoyens d'estimer si les actions qu'ils (ou d'autres acteurs) proposent constituent des pratiques acceptables. Les Directives volontaires sur la gouvernance foncière ont été finalisées à travers des négociations intergouvernementales conduites par le Comité de la sécurité alimentaire mondiale (CSA). Les Directives ont été approuvées par le CSA le 11 mai 2012.